

MAIRE DE ROUBAIX.

Mise en recouvrement des rôles des contributions foncière et des portes et fenêtres pour l'année 1864.

Le Maire de la ville de Roubaix, chevalier de la Légion d'Honneur, prévient ses concitoyens qu'à dater de ce jour, les rôles des Contributions foncière et des portes et fenêtres sont en recouvrement, et qu'ils s'élèvent en principal et centimes additionnels,

SAVOIR :

1^o Le rôle de la Contribution foncière à la somme de 192,769 fr. 27
2^o Le rôle des portes et fenêtres à la somme de 416,429 » 20
3^o Frais d'avertissement 207 » 80

TOTAL : Trois cent neuf mille quatre cent six francs vingt-sept centimes. 309,406 fr. 27

Les Contributions directes sont exigibles par douzième. Les propriétaires et principaux locataires des maisons sont tenus, un mois avant le déménagement de leurs locataires ou sous-locataires, de se faire représenter les quittances de leurs Contributions, à peine d'en demeurer responsables. En cas de refus de la part du locataire ou du sous-locataire de produire les quittances demandées, le propriétaire ou principal locataire doit immédiatement en prévenir le Percepteur et retirer de lui une reconnaissance, par écrit, de cet avertissement. En cas de déménagement furtif, pareil avis doit être donné dans les trois jours au Percepteur. Les demandes en décharge ou réduction doivent être présentées dans les trois mois de la publication des rôles, et les demandes en remises ou modérations pour pertes occasionnées par des événements extraordinaires, dans les quinze jours qui suivent ces événements. Toute réclamation à laquelle ne seraient pas joints l'extrait du rôle et la quittance des termes échus ne sera pas admise. Celles qui auront pour objet une cote en-dessous de trente francs ne seront pas assujéties au droit du timbre.

Fait à la Mairie de Roubaix, le 17 janvier 1864. ERNOULT-BATART.

Les funérailles de M. Catteau-Lauwick ont eu lieu jeudi dernier, à Comines. Une foule considérable dans laquelle on remarquait beaucoup d'habitants des villes de Roubaix, Lille et Tourcoing, M. le maire et ses adjoints, MM. les membres du Conseil municipal, collègues du défunt, suivaient le cortège funèbre et ont accompagné jusqu'au cimetière la dépouille de celui dont toute la vie, consacrée au service de ses concitoyens, fut entourée de la considération la mieux méritée.

Arrivé au cimetière, le cortège a entouré la tombe entr'ouverte et a écouté avec une religieuse attention le discours suivant prononcé par M. Lambin, maire de Comines :

Messieurs, L'inexorable mort semble s'attacher depuis quelque temps, à enlever du milieu de leurs concitoyens, les hommes plus dignes et les plus méritants. Aujourd'hui encore une tombe s'ouvre pour recevoir la dépouille mortelle d'un homme de bien ! M. Pierre-François CATTEAU, dont nous pleurons la perte, fut utile à son pays, en mettant à son service, une aptitude industrielle incontestable, une probité égale à son travail.

Appelé de bonne heure à la tête d'une industrie toute cominoise, il sut, par son intelligence, l'élever et la placer sur un pied respectable, et, par la générosité de ses sentiments, s'attirer l'estime et la confiance de ses nombreux ouvriers. Bel héritage et noble exemple pour ses enfants.

Mais là ne doivent pas s'arrêter les éloges que nous devons à celui que nous ne saurions oublier. M. Pierre-François CATTEAU, malgré ses travaux particuliers et importants, ne méconnut jamais ce qu'il devait de concours efficace aux affaires de la commune.

Conseiller municipal, il ne transigea jamais avec sa conscience et concourut franchement et libéralement à toutes les améliorations matérielles et morales que réclamait son siècle.

Bon catholique, il mérita l'honneur de la présidence du conseil de fabrique de cette paroisse ; chrétien, il fut à la tête de toutes les œuvres de charité susceptibles d'adoucir le sort des classes ouvrières et nécessiteuses, dont il ne cessa d'être le confident et l'ami.

Comme ses enfants, nous serions inconsolables si nous ne savions, que, dans l'autre vie, il a déjà reçu la récompense de ses vertus.

Puisse ce faible écho d'un cœur sincère adoucir leurs peines.

Qu'ils nous permettent d'adresser avec eux, à celui qui n'est plus, des paroles d'adieu, en implorant le Très-Haut, pour qu'il daigne nous accorder une vie aussi bien remplie et une aussi consolante fin.

Adieu CATTEAU ! Adieu !

Après ces derniers adieux, où se trouvaient interprétés les sentiments de la population tout entière, M. Fernand Huguébert délégué des ouvriers, a prononcé les paroles suivantes qui ont fait naître une émotion visible :

« Les ouvriers de M. CATTEAU-LAUWICK regardent comme un devoir sacré d'offrir devant la tombe de leur ancien maître, un témoignage de reconnaissance et de regrets douloureux. A quel patron ce sentiment peut-il être exprimé d'une manière plus complète et plus universelle ? Qui, d'entre ceux qui ont eu le bonheur de servir M. CATTEAU, n'ont point connu ses excellentes qualités et éprouvé les marques de sa bienveillance. Oui, notre digne maître, nous nous souviendrons toujours de cet intérêt et paternel que vous portiez à tous vos ouvriers. Que cette bonté, que tout le monde vous reconnaît, et qui caractérisa votre vie, se perpétue en vos dignes fils, en même temps qu'elle inspire le dévouement et l'attachement chez leurs nombreux ouvriers.

Adieu, Monsieur CATTEAU !
Adieu, notre bon et ancien maître !
Que cette couronne que nous déposons sur votre tombe ne soit que l'emblème de celle que Dieu réserve à vos vertus !
Adieu, Monsieur CATTEAU, adieu !

La foule s'est retirée, vivement impressionnée par ce touchant hommage de reconnaissance et de respect, adressé par les ouvriers, à la mémoire de M. Catteau-Lauwick leur ancien maître.

Une somme d'argent trouvée sur la voie publique a été déposée au bureau de M. le commissaire central où l'on peut la réclamer.

C'est demain que doit avoir lieu le bal au profit des pauvres. Les dispositions prises par les organisateurs font espérer une soirée brillante et animée. Il faut s'en féliciter dans l'intérêt des indigents mais aussi en ce qui concerne le commerce qui n'a qu'à gagner à de pareilles fêtes.

Concert du 13 janvier,

Donné par MM. LÉON FIRKET et GUSTAVE LIBOTTON.

Le temps me manque pour rendre compte avec détail de cette soirée, qui a pleinement réussi. Le public était assez nombreux.

J'arrive immédiatement aux bénéficiaires.

Tous deux ont été très pronés par la presse, trop peut-être, c'était une difficulté de plus à vaincre. Il est rare qu'un artiste bruyamment annoncé puisse répondre entièrement à des opinions préconçues.

Il n'est pas trop souffert de cet inconvenient, plus grave et plus commun qu'on ne le pense.

Tous deux ont fait preuve d'un talent réel. talent que l'expérience complètera et développera encore.

M. Léon Firket, le violoniste possède un jeu simple correct ; il chante avec expression, avec une grande justesse d'interprétation. Il a rendu sa Fantaisie (de Bériot) avec intelligence, finesse et précision, et (qualité rare chez les virtuoses) avec une grande sobriété de tours de force, de gestes, enfin de féclles.

Je sais bien que la mise en scène est parfois utile ; mais, en somme, le véritable artiste, près du public sérieux, a tout à gagner en restant simple, en se fiant sur son talent seul ; et M. Léon Firket peut se fier au sien.

Il s'est montré dans le duo (de Léonard et de Servais) bon exécutant et bon musicien, et il a dit le chant d'introduction de l'Ave Maria avec un sentiment vrai et une véritable grandeur. C'est ce qu'on peut appeler un bon violon et un talent remarquable.

M. G. Libotton, le violoncelliste, appartient évidemment à l'école romantique, à celle de Servais. Il en possède naturellement les beautés et les défauts.

Les défauts du romantisme, que ce soit en peinture, en littérature ou en musique, ou les connaît : c'est une exagération d'expression se manifestant parfois au détriment de la pureté, de la largeur du style, les contrastes à effet, les incidents inattendus, enfin le but évident d'étonner avant tout. A côté de cela, un grand sentiment, une grande originalité et de magnifiques éclairs se détachant sur un ciel souvent trop nuageux.

Le temps me manque pour achever ma pensée, écrite, du reste, dans la grande lutte des classiques et des romantiques ; ce serait en outre un pastiche usé.

M. Libotton fait bien la difficulté ; il exécute admirablement la musique de Servais, c'est tout dire. Il chante de plus avec âme, avec une sûreté d'expression qui enlève le public. Je voudrais maintenant lui voir aborder une musique d'un genre différent pour juger son talent sous toutes ses faces.

Les deux morceaux : la Fille du Régiment et l'Homme à Beethoven, ont produit un grand effet. Mais ajouter des variations, aussi belles qu'elles soient, à cette page admirable de Beethoven (la valse), n'est-ce pas un peu... risqué ?... Ici c'est à l'auteur, non à l'exécutant, que cette observation s'adresse.

Dans le duo, avec M. Firket, comme dans l'Ave Maria, il a montré un talent réellement supérieur ; et s'il a, comme je l'ai dit, quelques légers défauts, attachés au genre qu'il semble avoir adopté, il a les qualités de style qui font un artiste. Entre les deux genres, il y a une fusion à faire... elle se fait si elle n'est même déjà faite.

M. G. Libotton, a devant lui un bel avenir. Le présent est déjà plus que satisfaisant.

M. Bonnefoy, première basse du théâtre de Lille, s'est fait entendre à cette soirée. C'est, on a pu le juger, une des meilleures basses qu'il ait possédées ce théâtre.

Sa voix est pleine, sonore ; et, malgré une indisposition qui l'a forcé à changer les morceaux portés sur le programme, on a pu admirer toute l'étendue, la rondeur, l'égalité dans tous les registres de cette voix qu'il manie en chanteur consommé.

Après l'air de Robert Bruce, il a dit le bel air de Barbier, (la Calomnie) avec une largeur et une science admirable. Derrière le chanteur on devine le musicien savant, l'artiste complètement maître de son art.

M. Bonnefoy a été rappelé après son air de Barbier, comme l'avaient été MM. Firket et Libotton.

Pour moi, je puis presque dire : pour tout le monde, le morceau qui a produit la plus grande sensation a été l'Ave Maria (de Gounod).

Exécutée par M^{lle} Verken, cantatrice de Bruxelles, MM. Firket, Libotton, Delannoy et Kips, cette œuvre une des plus belles productions de Gounod, était superbe d'interprétation. MM. Firket et Libotton, Delannoy et Kips y luttaient d'intelligence et de talent.

Le chant Ave Maria gratia plena, magnifique de grandeur et de sentiment religieux, a été interprété et rendu admirablement par M^{lle} Verken, toute jeune cantatrice, qui a déployé là la science acquise et l'expression intelligente d'une artiste expérimentée.

Elle enlève le Crescendo avec une énergie saisissante. Ce Crescendo est superbe et a été rendu par tous avec un entrain admirable.

M^{lle} Verken, qui débute, chante fort agréablement. Sa voix est sympathique, juste, bien timbrée.

Dans le morceau des Dragons de Villars dans cette valse charmante d'Il Baccio, elle a enlevé d'emblée la faveur du public ; mais dans l'Ave Maria, elle l'a entièrement entraîné et véritablement impressionné.

Cette jeune artiste qui se destine, dit-on, au théâtre et va achever ses études musicales à Paris, serait même aujourd'hui remarquée dans les cercles les plus difficiles.

On a bissé l'Ave Maria, rappelé tous les artistes. L'effet a été complet, et le succès fort beau pour tous.

L'impression laissée par cette musique sévère et émouvante a même produit sur le public un effet inusité, il a accueilli froidement et d'une façon distraite une des meilleures chansons de Desrousseaux. Le petit Price et Marianne Tambour, petit poème plein de vérité et de sentiment.

Le chansonnier ne comprend rien sans doute à cette froideur, habitué qu'il est à un accueil tout autre ; le public ne se rendait pas plus compte que lui de sa propre tudeur... qui allait disparaître devant une chanson demandée... l'Habit du vieux grand-père.

Mais l'heure du départ était arrivée, M. Desrousseaux dut partir, et perdait ainsi le succès qui lui est assuré partout.

Le temps et l'espace dont je puis disposer, limitent ce compte-rendu écrit, du reste, trop à la hâte. Je dois me borner à mentionner la présence et, par conséquent, la bonne exécution des Orphéonistes (Crick-Sicks) de Tourcoing, dirigés avec talent, par M. Desbonnets.

La Révolte à Memphis, surtout a été rendue avec une rare perfection.

On parle d'un concert, que l'on organiserait dans les mêmes conditions et avec l'addition de plusieurs éléments nouveaux.

E. S.

Nous recevons de M. Mathieu (de la Drôme), les renseignements suivants qu'il communique à tous les journaux :

« Montpellier, le 10 janvier.

« Monsieur le Rédacteur,

« La marine, pas plus que l'agriculture, ne peut fonder de sérieuses espérances sur la prédiction des temps à court délai. C'est ce qui a été clairement démontré dans un article inséré au *Moniteur universel* du 6 de ce mois. Ce système de prédiction est institué depuis plusieurs années en Angleterre : A-t-il empêché la marine anglaise d'essuyer, en 1862, au-delà de 3,000 sinistres ? Le même système, employé depuis quelque temps en France, a-t-il empêché notre propre marine d'essuyer 4,428 sinistres dans les premiers jours de décembre 1863 ? Ces chiffres, vraiment effrayants, peuvent-ils laisser la moindre illusion dans les esprits les plus favorablement prévenus ?

« La prédiction des temps à longue échéance est la seule qui promet des services, et des services incalculables à l'agriculture et à la marine. Mais la prédiction à longue échéance repose-t-elle sur des bases certaines ? Ici encore, interrogeons les faits. J'avais prédit : 1^o de violents ouragans du 1^{er} au 9 décembre ; 2^o de nouvelles bourrasques vers la fin de décembre et dans les trois ou quatre premiers jours de janvier ; 3^o d'énormes quantités de neige, ou le débordement de nos deux fleuves, le Rhône et la Seine, qui nous viennent de l'Est... J'inclinai vers l'espoir que les nuages nous enverraient de la neige. (Mon almanach l'atteste.)

« Les ouragans ne sont-ils pas arrivés exactement à l'époque indiquée absolument comme les inondations de l'Europe méridionale, en novembre 1862 ? Les bourrasques ont-elles été moins ponctuelles ? Tandis que, à l'Ouest, notamment à Bayonne, elles déployaient la violence d'une véritable tempête, elles étaient sur l'Est une couche de neige dont on ne

peut se faire une idée en lisant les dépêches adressées de Pourtaux à M. le Préfet du Doubs. Ces dépêches annoncent que trois trains successifs de chemin de fer sont en détresse au milieu des neiges ; que la garnison a été requise pour débayer la voie ; que la circulation, interrompue depuis le 2, ne sera pas rétablie avant le 6 ; si le temps le permet. Une dernière dépêche exagère sans doute le mal en disant que « les machines et les hommes n'y peuvent rien. » Dieu veuille que de douloureux détails ne viennent pas s'ajouter à ces premiers renseignements ! Si cette immense quantité d'eau tombée à l'état de neige, aux sources mêmes du Rhône et de la Seine était tombée à l'état de pluie, les deux fleuves n'auraient-ils pas débordé ? Heureusement ma prédiction s'est vérifiée dans le sens le moins désastreux, celui vers lequel je penchais.

Les détracteurs de ma théorie sont mis en demeure, par les événements, de soutenir publiquement qu'il se faut voir que du hasard dans la réalisation de mes prédictions ; que j'ai deviné par hasard, et les inondations de novembre 1862, et les tempêtes des premiers jours de décembre 1863, et les bourrasques glaciales des derniers jours de décembre et des premiers de janvier, et enfin ces chutes des neiges contre lesquelles « les machines et les hommes ne peuvent rien. » Si quelqu'un daigne prouver, soit par le calcul des probabilités, soit de toute autre manière, que le hasard a pu faire en ma faveur de si nombreux et de si grands miracles, je m'engage à verser au bureau de bienfaisance qui me sera indiqué tout le produit de la vente de mon annuaire et de mes almanachs.

« Il est temps d'en finir avec les plaisanteries surannées de l'ignorance et les vains préjugés de la science. Mon cœur saigne quand je songe que, sans les attentions dont elles ont été l'objet, mes prédictions mieux écoutées de la Marine, auraient pu prévenir ces effroyables catastrophes dont ce malheureux Atlas est venu clore la liste.

« C'est au nom de la vraie science et de l'humanité, si grandement intéressées à la prédiction du temps, que j'ose, Monsieur le Rédacteur, vous demander l'insertion de cette lettre.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

« MATHIEU (de la Drôme). »

P. S. Les intempéries des quatre premiers mois de l'année (chutes d'eau et grands vents) affecteront principalement le littoral de la Méditerranée, aux époques indiquées dans mes publications.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture.	le 15	le 16	hausse	baisse
3 % ancien.	66.30	66.40	> 10	
4 1/2 au compt.	94.50	94.30		> 20

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 14 janvier.

Il paraît positif que Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, a été nommé *in petto* cardinal au récent consistoire tenu à Rome.

Il est question, à nouveau, d'un projet d'emprunt de cent millions, avec triple garantie de l'Etat, du département et des communes, pour l'achèvement des chemins vicinaux et agricoles.

Hier, l'Empereur a remis, dans la chapelle du palais des Tuileries, la barrette à S. Em. le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, promu à la pourpre romaine, sur la présentation de Sa Majesté, dans le consistoire du 21 décembre dernier.

La discussion du projet d'Adresse a continué, aujourd'hui, au Corps législatif.

Le Sénat a tenu une séance générale pour le rapport de diverses pétitions parmi lesquelles figurait celle de M. Darimon sur les comptes-rendus législatifs.

On dit que M^r Bonnechose sera admis comme sénateur à une des prochaines séances du Luxembourg.

D'après une lettre de Bruxelles, un nouveau cabinet serait en voie de formation ; il serait composé des notabilités du parti conservateur, entre autres de MM. de Brouckère, Dubois et Permez. L'agitation de Bruges est calmée.

Nous empruntons au journal l'Italie les détails suivants relatifs aux deux principaux prévenus dans l'affaire du complot des quatre Italiens :

« Trabucco est un joueur de cor natif d'Avessa (Terre de Labour) où il a été plusieurs fois emprisonné pour méfaits et violence contre le syndic de cette ville. Trabucco est revenu à Naples après la révolution, a été mêlé à toutes les démonstrations ultra avancées dont notre ville a été le théâtre pendant l'été de 1863, et fut arrêté pour sa mauvaise conduite par le questeur Aveta.

« Pasquale Greco est un séminariste de Pizzo, chassé par les Jésuites de Naples, accueilli, puis chassé par nos Sarnabites, et entré depuis dans les *Immacolatisti* de Castellamare. Il a donné aussitôt des leçons de musique. »

On parle, dit le *Pays*, de l'envoi qu'aurait fait de Copenhague à Paris, à Londres, à Saint-Petersbourg, et à Stockholm, d'une proposition de médiation conforme à la nôtre, formulée sur le même sujet par lord John Russell. Cette proposition donnera bien certainement à des échanges de notes diplomatiques sur les moyens et la portée de cette intervention et la responsabilité qu'elle peut entraîner selon les circonstances si bien qu'on ne se battra point. Si cela nous surprend, cela ne nous surprend guère.

C'est l'ambassadeur de France et non pas celui d'Italie qui a demandé des instructions à son gouvernement au sujet de la sécularisation des biens des convents dans les principautés danubiennes. Le bruit court que les troupes turques du camp de Schumla doivent faire une démonstration du côté de la frontière.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

BULLETIN FINANCIER.

Les cours baissent lentement, mais ils baissent.

Le bilan de la Banque ferait craindre une augmentation de l'escompte.

Les nouvelles d'Allemagne ne sont pas considérées comme fort rassurantes pour le maintien de la paix avec le Danemark.

Beaucoup de porteurs de rentes, vendent leurs titres pour souscrire au nouvel emprunt.

Par suite, le comptant en a souffert. La Bourse est lourde en clôture.

La rente faiblit de 66.65 à 66.75.

Les consolidés sont comme hier à 91 à 91 1/8.

L'Italien a perdu le cours de 69 fr. et finit à 68.80.

Le Mobilier français n'a varié que de 1025 à 1020.

L'Espagnol est à 583.75.

Les Chemins français restent à peu près dans les mêmes cours d'hier et de mercredi.

Les Chemins étrangers sont plus faibles.

Les Suez ont monté à 520.

Cours moyen du comptant : 3 %, 66.27 1/2.

4 1/2, 94.60.

Banque de France, 3,300.

La maison MENIER a trouvé dans le rapport sur l'Exposition internationale de Londres (1862), une nouvelle récompense de ses efforts à propager la consommation générale du chocolat. — Après avoir rappelé que les produits de M. MENIER sont au nombre de ceux que le jury a particulièrement remarqués, le rapporteur ajoute :

« Les produits de M. MENIER sortent de sa belle usine de Noisiel, où il dispose d'un outillage et d'une série d'appareils qui permettent d'opérer sur des quantités de matières premières assez considérables pour obtenir annuellement 1,800,000 kilogrammes de chocolat. M. MENIER, par l'extension qu'il a donnée à sa fabrication, par l'activité commerciale qu'il a déployée, a puissamment contribué à répandre l'usage du chocolat. »

Une médaille lui a été décernée pour « excellence de qualité » de son chocolat.

Le CHOCOLAT MENIER se vend partout. — Pour ne pas être trompé par les contrefaçons, exiger les marques de fabrique et la signature MENIER. 4030-5763

THÉÂTRE DE LILLE.

Dimanche 17 janvier 1864.

Avec le concours de M. Tapiau, fort ténor.

Guillaume Tell, grand opéra en 4 actes. (Succès du jour) Les Diables noirs, drame en 4 actes.

On commencera à 5 heures 1/2.

Le spectacle sera terminé à 11 h. 10 m.

Les bureaux de location resteront ouverts jusqu'à 5 h. pour les personnes de St-Omer, Bailleul, Hazebrouck, Armentières, Roubaix et Tourcoing.

Lundi 18.

Au bénéfice de M. Larmet.

Le Courrier de Lyon, drame en 5 actes et 7 tableaux.

Mardi 19.

Charles VI, grand opéra en 5 actes.

Mercredi 20.

Les Diables roses, comédie-vaudeville en 5 actes.

Orphée aux Enfers, opéra-bouffe en 4 actes.

Samedi 23.

Premier grand Bal masqué.

Avis. — Le public est prévenu que le bureau supplémentaire de location reste ouvert tous les jours jusqu'à l'ouverture du théâtre, et chez le concierge du théâtre pour les petites places.

AVIS.

A louer le magnifique établissement du Pré-Catelan, avec tout son matériel d'exploitation. S'adresser à M. Simon Levy, directeur du théâtre de Lille.

Les personnes qui désireraient faire traduire ou faire écrire une correspondance en anglais, allemand, hollandais, italien et espagnol peuvent s'adresser au bureau du Journal de Roubaix.

Pour tous les articles non signés, J. REBOUX.